

SAVARY (ALEXIS)

SÉNATEUR DU FINISTÈRE.

Angers 1867-70

Le 15 octobre dernier, notre camarade Alexis Savary, sénateur du Finistère et l'un des secrétaires du bureau du Sénat, expirait, entouré de tous les siens, du personnel supérieur de son usine, au milieu de ses ouvriers (pourrait-on dire), à la maison d'habitation de son usine du Combout, à Quimperlé, et dans sa quarante-huitième année seulement!

Il était atteint, depuis plusieurs mois, d'une terrible maladie; et, comme son intelligence était restée intacte, il supportait ses longues souffrances avec le plus grand courage, s'occupant encore de ses affaires, et animé du désir de ne pas attrister sa famille.

Soigné avec un dévouement sans bornes, une sérénité constante, malgré leur douleur et la connaissance de la gravité du mal, par sa digne épouse et par sa fille dévouée, il a, du moins, rencontré de tous autour de lui l'affection qui l'a consolé de tant de souffrances.

Je connaissais M. Savary depuis vingt ans et j'ai pu apprécier sa haute intelligence, son avidité du travail, son besoin de se rendre utile aux siens, à ses amis, à ses ouvriers, à ses concitoyens. Ce fut toujours pour un noble but, pour le bien ou le progrès de quelqu'un ou de quelque chose que cet homme à idées larges et bien arrêtées se mit en avant, paya de son temps, de sa personne et, en fin de compte, de sa santé et de sa vie, les situations qu'il a occupées, le progrès qu'il a partout réalisé autour de lui et sa notoriété qui n'aurait fait que croître très justement.

Simplifier, rendre pratiques les machines agricoles, spécialité de sa maison; exécuter les travaux du dehors avec ordre et intelligence; produire industriellement, en série; enfin, faire œuvre d'ingénieur moderne, d'administrateur ordonné et clairvoyant: c'était le but de ses recherches constantes. Il appliquait cet esprit de travail aux ateliers qu'il avait créés, aux Sociétés de secours mutuels pour ses employés et ses ouvriers; à la gestion des affaires de sa ville natale (Quimperlé), dont il fut longtemps maire; aux Commissions du Sénat où il était déjà si apprécié et si écouté.

Il aimait sincèrement nos Écoles d'Arts et Métiers. Appelé par le Ministre du Commerce à faire partie de la Commission destinée à rechercher les

améliorations nécessaires à la surveillance et à la direction des études, dans ces Écoles, il se rendit auprès de celles-ci avec les membres désignés pour cette inspection. Il exposa ensuite, dans la Commission, ses idées bien personnelles et ses projets d'organisation.

Pendant sa maladie, cette question de l'éducation et de l'instruction de nos jeunes Camarades le passionnait toujours et l'attirait continuellement.

Le 17 octobre, à ses obsèques célébrées à Quimperlé, au milieu du concours imposant de ses concitoyens, je fus témoin des regrets universels qu'il laissait dans son pays.

Le personnel de son usine : M. Lemel, si dévoué à son œuvre; notre Camarade, M. Cadio, son ingénieur; celui de la fonderie Rivière et C^{ie} qu'il venait d'installer; ses représentants venant après la famille, — précédaient un nombreux cortège des notabilités de la Bretagne, de nos Camarades Anciens Élèves, venus de Lorient, de Nantes, de Quimper, de Brest, etc.

De nombreux discours furent prononcés sur sa tombe, au milieu du recueillement et de l'émotion générale, par MM. Astor sénateur; de Kerjégu, député, président du Conseil général; de M. le préfet du Finistère; et par M. Richard, maire de Quimperlé; M. Porquier, maire de Quimper, vice-président de la Chambre de commerce du département.

Nous reproduisons les discours de ses collègues et amis. Ils nous éclaireront sur la vie et l'œuvre de notre camarade Savary.

Il restera un exemple de plus de ce que peuvent l'énergie, le travail et la volonté de beaucoup des meilleurs d'entre nous, qui, partis de modestes situations — notre lot au début de nos carrières, — savent s'élever par ces qualités aux rangs qui leur permettent d'être utiles à leurs Camarades, à leurs ouvriers, à la démocratie de leur pays.

DISCOURS DE M. ASTOR

SÉNATEUR DU FINISTÈRE

« MESSIEURS,

» La représentation sénatoriale du Finistère est cruellement éprouvée. Depuis son élection, en 1894, elle avait perdu trois de ses membres; la tombe du dernier d'entre eux est à peine fermée, et déjà la mort fait une nouvelle victime dans ses rangs.

» Au nom des sénateurs du département, je viens adresser un dernier hommage à notre cher et regretté collègue, M. Savary.

» Il était né en 1851. Par ses origines, il appartenait à la démocratie. Il était de ces hommes d'élite, sortis de son sein, et qui sont une des principales forces de notre pays.

» Après avoir passé par l'École d'Arts et Métiers d'Angers, il revint chez son père, constructeur d'instruments agricoles à Quimperlé.

» Doué d'un esprit droit et perspicace, il avait, en outre, l'initiative et la hardiesse qui font les grands industriels. Il ne tarda pas à créer un important atelier de construction et apporta de tels perfectionnements à toute la machinerie agricole, qu'à l'Exposition de 1878, il reçut la croix de chevalier de la Légion d'honneur. Il n'avait que vingt-sept ans.

» L'industrie a ses périls. Il fut parfois aux prises avec de sérieuses difficultés; il les surmonta par son intelligence et son sang-froid, grâce aussi à la confiance qu'inspiraient sa capacité, sa loyauté et sa probité.

» Son établissement était devenu pour Quimperlé un centre puissant d'activité et de travail. Il occupait un nombreux personnel d'ouvriers, dont il était respecté et aimé, parce qu'il était juste et soucieux des intérêts de ceux qu'il employait.

» Il était de ceux qui croient à la possibilité d'opérer la conciliation entre le capital et le travail. Il voulait l'amélioration du sort des travailleurs et préconisait, pour y parvenir, la création d'œuvres de mutualité et de prévoyance par l'initiative privée, l'État devant se borner à leur venir en aide.

» Successivement élu conseiller municipal, membre de la Chambre de commerce, il fut nommé maire de Quimperlé en 1886.

» Des voix mieux informées vous diront les bienfaits de son administration. Je me bornerai à rappeler la considération et la sympathie que lui valurent sa bienveillance, sa modestie, la courtoisie de son accueil et l'aménité de son caractère.

» La popularité lui vint sans qu'il la recherchât. C'était l'enfant du pays, on applaudissait à son élévation. En 1894, il fut élu sénateur à l'âge de quarante-deux ans. Au Sénat il se fit inscrire au groupe de la gauche républicaine.

» Fermement dévoué aux idées républicaines et libérales, il était tolérant, respectueux des convictions et de la liberté de tous. Attaché au progrès et aux réformes sociales, il estimait nécessaire de donner satisfaction aux aspirations nouvelles de notre temps, en se gardant toutefois

de porter atteinte à la liberté individuelle, à la sécurité publique et au développement de la civilisation.

» Il abordait rarement la tribune, mais il exposait ses idées dans les bureaux, dans les Commissions, avec une compétence qui fut vite appréciée. Ses collègues lui donnèrent un témoignage de haute estime en le désignant comme un des secrétaires du bureau du Sénat.

» Il était, en outre, membre de plusieurs Commissions extraparlimentaires, faisait des conférences fort écoutées dans les diverses Sociétés de travailleurs auxquelles il appartenait, et avait conservé la haute direction de son établissement.

» Il put suffire, pendant un certain temps, à ces occupations diverses. Mais en janvier dernier sa santé commença à s'altérer. On lui conseillait le repos, il ne pouvait s'y décider et, surmontant ses souffrances avec une énergie peu commune, il attendit la séparation du Parlement avant de se rendre aux eaux de Plombières. Elles ne lui réussirent pas. Son mal prit soudain un caractère alarmant. On lui prescrivit un retour immédiat à Quimperlé, sans doute pour qu'il pût revoir son pays natal, qu'il aimait tant.

» Peu de mois après son arrivée il rendait le dernier soupir.

» A la tristesse qu'inspire une existence ainsi brisée se joint une sorte de découragement, quand on voit disparaître, à la force de l'âge, un homme qui s'était élevé par son seul mérite et qui meurt au moment où il allait pouvoir donner la mesure de toute sa valeur.

» Les qualités du cœur étaient chez lui à la hauteur de celles de l'esprit. Bon pour tous, il était parfait pour ses amis. Il avait au suprême degré le culte de la famille. C'était l'époux le plus tendre et le père le plus affectueux.

» Quel désespoir, Messieurs, pour sa digne compagne et sa fille chérie! Nous ne pouvons, hélas! que nous incliner respectueusement devant leur profonde douleur!

» Adieu, cher collègue et ami. Vous laisserez le souvenir d'un homme distingué au cœur noble et généreux. Vous êtes un brillant exemple de ce qu'un citoyen peut devenir dans une démocratie, par la seule force de la volonté, de l'intelligence et du travail.

» La France vous comptera au nombre de ses bons serviteurs. Notre département et la ville de Quimperlé vous placeront aux premiers rangs parmi ceux de ses enfants qui lui ont fait le plus d'honneur. »

DISCOURS DE M. DE KERJÉGU

DÉPUTÉ ET PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL DU FINISTÈRE

« MESSIEURS,

« Ceux d'entre vous qui savent quels liens d'affectueuse confiance m'unissaient à Savary ne s'étonneront ni de mon trouble, ni de mon impuissance à traduire, comme je le voudrais, les sentiments qui m'étreignent le cœur en face de ce cercueil.

» Depuis le jour où, d'accord avec des amis communs dont je sens la douleur égale à la mienne, et mus tous deux par un égal désir de rapprocher les bons citoyens de cet arrondissement sur le terrain de la République, nous nous fîmes l'un et l'autre les apôtres des idées d'apaisement et de concorde dont le succès lui tenait tant à cœur, depuis ce jour déjà lointain, si cordiales, si étroites, si complètes furent notre entente et notre collaboration, que je me sens incapable de parler comme il conviendrait de son rôle politique en ce pays, si cher à son cœur, toujours présent à son esprit où il s'applaudissait chaque jour davantage d'avoir contribué à faire prévaloir la véritable paix sociale, à tous également profitable, dont tous lui étaient également reconnaissants.

» Aussi la place qu'il tenait en cette ville était-elle si grande que l'on a peine à concevoir Quimperlé sans ce fils dont il était justement fier.

» C'est qu'en vérité chacun ici, jeunes ou vieux, témoins quotidiens de son travail acharné, de ses efforts incessants pour répandre autour de lui la vie et le bien-être, chacun saluait en ce fils d'ouvrier, ouvrier lui-même à ses débuts, la juste victoire de la démocratie laborieuse, honnête, courageuse, arrivant à la fortune, aux honneurs, aux plus hautes situations que puisse ambitionner l'homme avant tout soucieux de l'estime de ses concitoyens, à force de droiture, d'intelligence et de volonté.

» Si dans la cité qui le vit naître et grandir, la disparition d'un tel élément de force et de confiance est pour tous la cause d'une émotion douloureuse et profonde, quelle ne doit pas être l'amertume des regrets chez ses amis qui, sachant de longue date l'état réel de sa santé, et redoutant les conséquences fatales du surmenage auquel il succombe, ne purent jamais obtenir qu'il consentit à se ménager, à se donner quelque répit.

» Pour Savary, en effet, vivre sans travailler, ce n'eût plus été vivre ! Aussi, jusqu'à l'extrême limite de ses forces, resta-t-il sourd aux ins-

tances des parents et des amis dévoués qui eussent souhaité lui voir prendre un repos si bien gagné.

» Toujours préoccupé de ses ouvriers, se faisant constamment renseigner sur la marche des travaux par l'un de ses plus anciens et plus fidèles collaborateurs, il ne cessa de tout prévoir, de tout diriger, comme s'il eût voulu en quelque sorte partager ses derniers moments entre les êtres chers qui l'entouraient des soins les plus tendres, et sa grande famille, ses ouvriers et employés, dont la désolation proclame, plus éloquemment que toutes les phrases, les qualités de l'homme et les vertus du patron.

» Assurément son œuvre industrielle ne saurait périr, et demain comme hier, l'usine Savary, si fortement organisée et si bien outillée par lui continuera d'être pour Quimperlé une source féconde de vie et d'affaires.

» Grâce à la prévoyance de son créateur, l'entreprise repose sur des assises trop solides pour que même la disparition de son chef puisse l'ébranler ou atteindre sa prospérité.

« Est-ce à dire, cependant, que demain, à la reprise du travail, chacun regagnera son poste dans l'atelier avec le même entrain qu'hier ?

» Oh certes, non ! — Pour le supposer, il faudrait bien mal connaître les braves gens de l'usine.

» Et, il n'en est pas un, soyez-en certain, qui, en passant demain devant la petite maison agrandie, embellie en ces dernières années par ce pauvre Savary, pour une longue et heureuse vie de famille, il n'en est pas un qui n'éprouvera un cruel serrement de cœur, et n'enverra une pensée douloureusement émue au patron qui n'est plus.

» Et quel hommage plus éloquent, plus touchant que celui-là, pourrions-nous rendre à ce bon citoyen, à ce laborieux, justement fier de ses origines modestes, qui meurt à la peine, et tombe à son poste de combat en homme résolu à faire jusqu'au bout son devoir, tout son devoir.

» Pour ma part, je me sens incapable d'y rien ajouter.

» Et vous, cher Savary, reposez en paix sur ce doux coin de terre bretonne, où, grâce à Dieu, l'on a l'âme assez haute pour rendre pleine et entière justice à qui sut comme vous, donner sans réserve à ses concitoyens, son intelligence avec son cœur !

» Dormez votre dernier sommeil, après tant de labeurs, en ce pays de Quimperlé, où toujours si grandes étaient votre hâte et votre joie de vous retrouver au milieu des vôtres, entouré des nombreux amis qui vous étaient chers !

» Votre nom y sera toujours l'objet du respect unanime, et votre existence, toute de travail et de dévouement, restera comme un enseignement à méditer et à suivre pour ceux qui aspirent à bien servir leurs concitoyens et leur pays.

» D'autres voix que la mienne ne manqueront pas de dire éloquemment le rôle considérable joué par Savary dans les affaires publiques de notre pays, ici même, puis au Sénat; on louera comme il est justice de le faire, la fermeté inébranlable de ses convictions républicaines et la largeur de ses vues, la sûreté de son amitié et son esprit de conciliation, son énergie et la netteté de son jugement, sa puissance de travail et ses admirables facultés d'assimilation, son dévouement aux faibles, et sa constante sollicitude pour la souffrance des déshérités de la fortune.

» Ici, en face de cette tombe si prématurément ouverte, je ne puis songer qu'à l'ami si tôt disparu, aux bons exemples qu'il nous lègue, au vide qu'il laisse dans nos cœurs, et surtout à la douleur des siens — aux larmes de cette compagne et de cette fille, dont la tendresse et l'infatigable dévouement après avoir rempli ses jours de bonheur et de joie, ont si bien su adoucir les dernières heures de sa vie.

» A leur douleur, il n'est assurément pas de consolation possible — je le sais par expérience. — Mais je n'ignore pas non plus qu'en ces terribles moments, l'on aime à se sentir entouré de personnes amies.

» Qu'elles me permettent donc de leur exprimer du fond du cœur nos respectueuses et profondes sympathies, en les assurant du fidèle souvenir que nous garderons à celui qu'elles ont perdu. »

DISCOURS DE M. RICHARD

MAIRE DE QUIMPERLÉ

« MESSIEURS,

» La nombreuse affluence qui se presse autour de cette tombe si prématurément ouverte vous montre, non seulement de quelle estime, de quelle sympathie et de quel respect était entouré notre regretté sénateur M. Savary, mais encore combien sa perte est vivement ressentie par tous ceux qui ont eu la bonne fortune de vivre à ses côtés et ont été à même de connaître la droiture de son caractère et les qualités exquises de son cœur et de son esprit.

» Pour moi, qu'il avait bien voulu honorer de son amitié, qui pendant

près de quinze ans ai été son collègue et son collaborateur au Conseil municipal, qui mieux que personne ai pu apprécier les sentiments élevés et généreux, le caractère énergique de cet homme d'élite, l'extrême délicatesse et la loyauté à toute épreuve de cet ami si sûr et si dévoué, sa mort me cause la plus profonde affliction, et c'est le cœur rempli d'une douloureuse émotion que je viens déposer sur son cercueil l'hommage de ma vive affection et mes sincères regrets.

» Entré à l'École d'Arts et Métiers d'Angers, Savary n'y put terminer ses études, rappelé à Quimperlé pour y prendre la direction de la modeste maison que la mort de son père laissait sans chef.

» Mais cette direction devint vite insuffisante à satisfaire sa dévorante activité; avec la haute intelligence dont il était doué, il comprenait qu'il pouvait faire mieux et plus grand; il sentait qu'il existait, dans ce pays, des éléments suffisants pour créer une industrie, qui répandrait dans sa ville natale, qu'il aimait tant, la vie et la prospérité; c'est pourquoi il se lança dans la construction des machines agricoles et édifia cette usine, qui assure l'existence d'un si grand nombre d'ouvriers.

» Les débuts de son entreprise furent pénibles, mais il avait la volonté qui force le succès, rien ne pouvait l'arrêter; par un labeur incessant, il arriva à créer et développer cette industrie, aujourd'hui si florissante, qui lui valut à l'Exposition de 1878, à l'âge de vingt-sept ans, la plus haute des récompenses, la croix de la Légion d'honneur.

» La droiture de son caractère, son honorabilité, sa grande entente des affaires et l'estime générale dont il jouissait le désignèrent bien vite au choix des électeurs, qui l'appelèrent à siéger au Conseil municipal le 6 janvier 1872. Il y resta jusqu'au 3 mai 1896, époque à laquelle il refusa, malgré les vives sollicitations de ses amis, de se laisser reporter, voulant se consacrer entièrement au mandat de sénateur que lui avait confié ses concitoyens, le 7 janvier 1894.

» Élu deuxième adjoint au maire en 1879, premier adjoint en 1884, il accomplit ces fonctions à la satisfaction de tous.

» Le soin qu'il apportait à l'étude des affaires municipales, la compétence avec laquelle il les traitait firent de lui le conseiller le plus écouté et le plus autorisé. Aussi, ses collègues, qui avaient appris à l'apprécier, voulant lui donner une preuve de leur estime et de leur reconnaissance, le placèrent, le 3 août 1886, à la tête de la municipalité.

» Pendant les dix ans que Savary occupa la mairie, son administration sage, prévoyante, économe, fut des plus utiles et des plus profitables

à ses administrés. Constamment, il poursuivit avec ardeur l'exécution de tous les travaux, de toutes les entreprises susceptibles d'augmenter la prospérité de la ville de Quimperlé et le bien-être de ses concitoyens.

L'œuvre qu'il a laissée est considérable, la passer ici en revue serait beaucoup trop long. Permettez-moi seulement de vous citer ses principaux travaux.

La construction du marché couvert de la place Hervo, la construction de l'abattoir et création de ce service qui n'existait pas à Quimperlé, la reconstruction du Bureau de bienfaisance, la création d'un fourneau économique, dont l'utilité n'est plus à démontrer. L'accroissement donné aux écoles communales par la création d'écoles primaires supérieures de filles et de garçons, enfin l'installation du service d'eau, si vivement désiré par la population.

Voilà certes plus qu'il n'en faut pour avoir droit à la reconnaissance publique. Aussi, la mort, mon cher Savary, ne pourra vous faire disparaître tout entier. Nous garderons pieusement votre souvenir et les œuvres que vous avez créées nous le rappelleront toujours.

La vie de Savary, bien que courte, a été des mieux remplies, elle peut se résumer en ces mots : travail, bonté, honneur ; elle doit être pour nous un enseignement et un modèle. Sa fin a été digne de sa vie, il est mort sans avoir connu le repos, en chrétien, entouré de la tendresse et des soins dévoués de sa femme et de sa fille qu'il aimait si tendrement.

Puissent les témoignages d'affection et de regrets des nombreux amis réunis en foule autour de cette tombe, et les sentiments de profonde et respectueuse sympathie que nous leur adressons apporter un adoucissement à leur immense et légitime douleur.

» Au nom de la ville de Quimperlé, au nom du Conseil municipal, au nom de tous vos amis, en mon nom personnel, je vous dis, mon cher Savary, un dernier adieu. »

LEROI DE
(Ang. 1860-63).
